

## **BULLETIN MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BUTTEAUX**

**Arrondissement d'Avallon**

**Mairie Tel: 03.86.43.23.34**

***mairie-butteaux@wanadoo.fr***

**(Secrétariat le mardi de 10h à 11h et le vendredi de 17h à 18h)**

**Vous trouverez ci-après le compte rendu du Conseil Municipal  
du 13 décembre 2017**

**Nous vous en souhaitons bonne lecture**

-----:-----:-----:-----:-----

Tous les membres étaient présents sauf Alain JACQUEMIER ayant donné pouvoir à Michel BERTHELIN et Patrick ROUSSEL

### **FRAIS SCOLAIRES 2016/2017**

Michel Fourrey explique que la convention entre Butteaux, Germigny et Percey, est devenue caduque. Il est donc nécessaire de prendre une délibération afin de répartir les frais scolaires pour l'année écoulée.

Il souligne également l'augmentation importante et constante pour les postes transport scolaire et cantine et ajoute que de notre côté, nous fournissons un décompte très détaillé des frais engagés ainsi que leurs justificatifs et déplorons de ne pas en avoir la réciprocité.

Sur ce sujet, une réunion entre les maires des trois communes a déjà eu lieu, mais une étude plus détaillée étant nécessaire, une nouvelle réunion est prévue en janvier.

Au vu de ses éléments, le Conseil, à l'unanimité, décide de ne payer les sommes réclamées qu'à hauteur de 75 %, et le solde à la communication des justificatifs demandés.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Préfet a porté la commune de Chéu devant le tribunal administratif pour le motif du refus de payer les frais scolaires aux communes accueillants ses enfants. Celui-ci a été débouté de sa demande.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Chemin de randonnée**

Dans le cadre du développement des chemins de randonnée, la communauté de commune prendra en charge le balisage de deux itinéraires traversants notre commune.

Un premier projet se concrétisera en 2018 qui reprendra en compte « La route des Fromages » partant de St Florentin, passant par Beugnon et Soumaintrain pour arriver à La Chaussée. Le deuxième projet devrait voir le jour en 2019, faisant la liaison entre le précédent et un nouveau tracé entre La Chaussée, Butteaux et Percey et pourrait se nommer « Entre deux Rivières ».

### **Travaux de voirie**

Le programme 2017 est terminé.

Les dérasements effectués sont efficaces canalisant l'eau vers les fossés.

Il a été demandé, et accepté, une demi-journée supplémentaire de point à temps (rebouchage partiel des désordres de voirie) pour La Chaussée qui sera effectué dès que les conditions climatiques le permettront. Gilbert Villain indique que la rue du Vieux chêne subit des dégradations et qu'il faudra envisager des travaux au programme 2018.

### **Travaux Mairie/logements/écoles :**

Mairie : la VMC est posée, (en même temps que celle du logement) l'isolation prévue est effectuée, les fenêtres et porte changées, la peinture est en cours.

Ecole La Chaussée : La porte coulissante sera posée pendant les congés scolaires.

Logement La Chaussée : lors d'une visite, la commission de travaux a déploré l'état affreux dans lequel ce lieu a été rendu par la locataire. Pratiquement jamais chauffé, tous les murs, les plafonds sont noirs de moisissures, les radiateurs sont attaqués par la rouille etc. Joliment réhabilité, il y a quelques années, nous récupérons un logement totalement insalubre. Le conseil approuve le Maire dans son intention de faire un contrat EDF, réparer le système de chauffage, puis commander un plein de gaz pour remettre ce logement en température.

Martine Boucheron demande à ce qu'on se mette en rapport avec notre assurance dans le cadre d'une assistance juridique, en prenant soin de faire faire toutes les constatations utiles. Elle rappelle, qu'il est souhaitable de faire une visite annuelle des logements à la location, dont nous sommes propriétaires.

Par la suite, il y aura lieu de remettre le logement en état, en créant une VMC, améliorer l'isolation, repeindre l'ensemble avant de pouvoir le louer à nouveau. Le Maire réfléchit au financement de ces travaux avec subventions éventuelles.

### **Accessibilité :**

Le point est fait sur tout ce qui à déjà été fait (écoles – mairie) et des devis sont en cours pour la suite des travaux que nous sommes contraints de réaliser.

### **Logement presbytère :**

Face à des soucis d'évacuation des WC, la Société REGATE de Briennon est intervenue et a donné entière satisfaction.

Martine Boucheron rappelle que le problème d'écoulement de la salle des fêtes (évier – WC) n'étant pas solutionné, il serait bon de faire intervenir ladite société. Michel Berthelin signale qu'elle pourrait aussi traiter le problème d'engorgement de la buse devant chez Mme Gouère.

### **Dictionnaires aux élèves de 6<sup>e</sup> :**

Ils seront remis lors du repas du CCAS le 14 janvier

### **Dossier changement de la cloche de l'église :**

Une commission réunissant les personnes intéressées par ce dossier s'est tenue le 6 Novembre dernier. Afin de débiter la souscription, il est nécessaire que le dossier soit remis au délégué de la Fondation du Patrimoine pour instruction et transmission à Dijon. Cela prend environ un mois. Le maire précise qu'il est en attente du devis du menuisier. Par ailleurs, Marie Hélène Jardel s'est informée sur la possibilité d'un concert par la chorale du Tonnerrois associée à

celle du Florentinois, au profit de cette action. Une nouvelle réunion se tiendra début 2018 afin de faire le point sur l'avancement du projet et les idées d'animations afin de collecter des fonds.

### **Défibrillateur :**

Celui-ci est installé sur la façade de la salle communale. Le Maire doit contacter un personnel agréé pouvant effectuer une formation pour l'utilisation de cet équipement. Les membres du Conseil pensent que le samedi matin pourrait convenir à cette formation pouvant réunir un maximum de participants.

### **Chenilles processionnaires :**

De nids de chenilles processionnaires sont installés en nombre dans certaines propriétés. Les arbres infectés étant proches de la route, il y a un risque potentiel pour les passants et les animaux. Les propriétaires seront contactés pour les faire éliminer. A cet effet, un devis a été établi et leur sera communiqué.

### **Ateliers de décors de Noël :**

Des ateliers de décors de NOEL ont été organisés avec certaines volontaires de notre commune en collaboration avec les institutrices, les enfants de l'école, et notre dévoué employé communal. Des sapins ont été achetés, le tout pour essayer de donner un air de fête à notre commune, quel dommage qu'il faille résister à la tempête et au vol de sapins ! Le tout a été financé par le stand PASSION-CREATION tenu lors du vide grenier qui affichait un solde de 327 €. Après l'achat des pensées pour les jardinières des deux villages et des sapins de Noël, il reste 122 € en caisse pour les futures opérations.

### **UNA :**

Marie Hélène JARDEL a assisté à la réunion de l'UNA en temps que représentante de notre commune et relate les débats qui s'y sont tenu. Afin d'optimiser les coûts de fonctionnement, un regroupement entre les différentes structures de Flogny La Chapelle, Tonnerre, Noyers, Ancy le Franc et Cruzy le Châtel est maintenant effectif. Le bureau local de Flogny sera conservé et les aides ménagères devraient conserver leur domaine d'intervention géographique. Les communes ne seront plus sollicitées financièrement pour aider à l'équilibre financier. Celles qui y ont contribué dans années précédentes, dont notre commune, ont été remerciées.

Jean Pierre LABARTHE évoque le problème du brûlage de déchets.

Plusieurs habitants se sont plaints à lui sur les désagréments occasionnés par les personnes qui brûlent chez eux des déchets de toute sorte. Nous appelons chacun à un peu plus de civisme, et rappelons que cet acte est interdit et verbalisable. De même, que chacun se souvienne que les chiens ne doivent pas divaguer.



*Décors de Noël réalisés par nos bénévoles et les enfants des écoles*



*Le repas des anciens a réuni de nombreux convives et à cette occasion les dictionnaires pour les enfants rentrant en classe de 6<sup>ème</sup> ont été remis*

**Vous trouverez ci-après le compte rendu du Conseil Municipal du  
8 Mars 2018**

**Nous vous souhaitons bonne lecture.**

-----:-----:-----:-----:-----

Tous les membres étaient présents sauf Evelyne LAVALADE ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LABARTHE et Marie Hélène JARDEL ayant donné pouvoir à Gilbert VILLAIN.

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015**

Michel FOURREY présente et détaille, au Conseil Municipal, le compte administratif de l'année 2017 qui se décompose comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit (En €)	Recettes ou excédents (En €)	Dépenses ou déficits (En €)	Recettes ou excédents (En €)
Résultats reportés	14 002.55	0.00	0.00	49 997.03
Opérations de l'exercice	49 955.79	55 638.78	223 096.98	248 549.30
TOTAUX	63 958.34	55 638.78	223 096.98	298 546.33
Résultats de clôture	<b>8 319.56</b>			<b>75 449.35</b>
Reste à réaliser	33 730.09	21 724.00		
RESULTATS DEFINITIF	<b>20 325.65</b>			<b>75 449.35</b>

Le Conseil Municipal examine le détail de dépenses et des recettes

Le montant des restes à réaliser représente les sommes engagées, en dépenses et en recettes, et parfois réglées avant le vote du budget de l'année suivante et qui viennent impacter les résultats définitifs.

Les résultats cumulés pour l'exercice 2017 sont de  $75\,449.35 - 20\,325.65 = 55\,123.70$  €.

Le compte administratif de la commune pour l'année 2017 est voté à l'unanimité.

**Vote du compte de gestion du Percepteur :** Les chiffres du percepteur correspondent au centime près aux chiffres figurant dans les comptes de la commune, le compte de gestion du percepteur est voté également à l'unanimité

## SUBVENTIONS COMMUNALES

Comme chaque année, il appartient au Conseil Municipal de voter les diverses subventions accordées par notre commune, à porter au budget 2018.

Coopérative scolaire pour le Noël des primaires du RPI : 7 € par enfant,	234 €
Coopérative scolaire pour les enfants du RPI : 1 € par habitant, .....	270 €
Les chasseurs de BUTTEAUX : .....	35 €
Le foyer rural de BUTTEAUX.....	1 500 €
Centre LECLERC Dijon :.....	50 €
Centre G. ROUSSY Villejuif : .....	50 €
Fondation du Patrimoine : .....	50 €

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### **LOGEMENT LIBRE AU 12 RUE FAUSSE BILLON.**

Le Maire signale qu'il a reçu une lettre indiquant le désir de la locataire de quitter sa location. L'état des lieux a été réalisé et n'a appelé aucune réserve.

Le logement est libre. Le loyer est de 400 €, charges non comprises (eau, électricité, ordures ménagères)

La caution exigée à l'entrée est de 400 €, un garant pourra être demandé.

Les candidatures seront étudiées par Monsieur le Maire entouré d'une commission,

Nous invitons donc toute personne intéressée à se faire connaître au plus vite.

Des pistes sont évoquées pour la vente du dernier lot. Il semble également nécessaire d'améliorer l'accès des ces logements.

### **PREPARATIONS BUDGET :**

**- Travaux de Voirie.** Le Maire propose au Conseil de faire remonter les demandes pour le programme de travaux de voirie 2018. La commission réunie entre temps propose les aménagements suivants :

La reprise de la rue du Vieux Chêne dans sa partie basse très dégradée ainsi que des purges rue de L'Isle, l'enduit de la rue de la Cure, un renforcement au croisement de la rue des Bruyères et du RD 161, le creusement du fossé rue des Charmes. Ces propositions ont été transmises à la Communauté de Communes.

Un curage des buses obturées a été réalisé vers le cimetière, dans le haut de la rue Chanterelle et autres lieux désignés pour la somme de 1 567.33 TTC

Les finitions des marquages au sol sur la voirie près de la salle communale seront effectués dès que la météo le permettra.

**- Les travaux d'accessibilité aux bâtiments publics** seront poursuivis, une demande de subvention auprès de l'Etat a été envoyée. Le Conseil souhaite une réflexion pour trouver des solutions plus économiques en remplacement des rampes béton pour les deux écoles. Certains conseillers demandent à y réfléchir en commission

**- Le remplacement de la cloche de l'église :** le dossier, dorénavant complet, a été transmis à la Fondation du Patrimoine. Une souscription va être lancée.

La commission en charge de ce dossier s'est réunie et, afin de collecter des fonds, a proposé les animations suivantes :

- Marie Hélène JARDEL tiendra un stand au vide grenier et vendra les objets que vous lui aurez confiés à cet effet.
- Un concert des chorales réunies du Tonnerrois et du Florentinois sera donné le 26 Mai.
- Le Foyer Rural dédiera ses bénéfices du repas de mars au profit de la souscription.
- Un salon des arts créatifs pourrait se tenir en Octobre ou Novembre

D'autres idées seront les bienvenues.

**- Logement de La Chaussée :**

Le conseil charge le Maire de se procurer les devis pour les travaux de rénovation. (VMC, isolation, radiateur, peinture etc....)

Au vu de ceux-ci, un choix devra être effectué entre une remise en peinture globale à nos frais ou des travaux plus onéreux d'isolation ouvrants droit à des subventions.

Afin d'assainir les pièces, le plein de la bonbonne de gaz a été effectué et le chauffage remis en action. Martine BOUCHERON demande aussi où en sont les démarches auprès de notre assurance pour poursuivre la locataire. Alain JACQUEMIER souhaiterait une rencontre annuelle de la commission travaux avec visite des divers bâtiments. Ceci permettrait, entre autre, de parer aux désagréments surprenants rencontrés au départ de certains locataires.

**- Inondations et ruissellement :**

Des événements répétitifs de ruissellements des eaux se sont produits et occasionnés des dégâts dans le quartier Mairie/Ecole.

Une réflexion sur l'évacuation de ces eaux pluviales doit être menée.

Un fossé pourrait être créé au fond du terrain de l'ancienne maison Mourlon et des buses posées pour en permettre l'écoulement.

Les riverains seront associés afin de trouver des solutions pérennes.

**- Economies d'énergie :**

Toutes les communes environnantes ont réduit leurs horaires d'éclairage public.

Une réflexion est peut-être à mener, concernant cette possibilité.

Une étude pour en mesurer l'impact financier sera effectuée.

**- Frais scolaires :**

Les justificatifs demandés ayant été produits, les frais scolaires ont été réglés. Afin d'en diminuer les coûts des réunions entre les représentants des trois communes sont en cours redéfinissant chaque poste de dépenses en évaluant leur pertinence.

**- Commission propreté et fleurissement,**

Sur la demande de Martine BOUCHERON, cette commission sera réunie en le 20 Avril à 14H30 devant la Mairie. Là encore vos idées seraient les bienvenues.